

LES ÉCHOS

de Neuilly-Plaisance
numéro 248 - janvier 2024



DOSSIER DU MOIS Le plaisir retrouvé

_sommaire

03 > ÉDITO

04 > LE DOSSIER DU MOIS

Le plaisir retrouvé

08 > RETOUR EN IMAGES

10 > VIE NOCÉENNE

10_Peur sur la Ville

11_Un sans faute pour le concours de dictées

12_Le commerce à l'honneur

14_Le PEDT

15_La Ferme Terrisse

16_Le Choucas

17_Lecture Académie / Le livre du mois

18_Prévenir les cambriolages

19_Lutte contre les violences conjugales

20_Recensement / Appel aux bénévoles du Lions Club

21_Rue Auroux, une rue qui fait parler d'elle

22 > SPORT

22_Neuilly-Plaisance Sport Football

23 > CULTURE

23_Concours H Quality

24_Agenda culturel

25_Nuit de la lecture / Festival Hors-Limites

26 > COMMERCES

26_Un Nocéen médaillé

27_Cours de Yoga


28 > TRAVAUX

29 > COURRIERS DES NOCÉENS

30 > JEUX & ÉTAT CIVIL

31 > TRIBUNES POLITIQUES

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ NOCÉENNE

 www.mairie-neuillyplaisance.com

 Neuilly-Plaisance Ville

 ville_neuillyplaisance

 Mairie de Neuilly-Plaisance



Abonnez-vous
à la newsletter de la Ville
en scannant ce QR code



RETROUVEZ TOUTE LA
PROGRAMMATION DU
CINÉMA DIRECTEMENT
SUR LE SITE DE LA VILLE.



Vous ne recevez pas Les Échos dans votre boîte aux lettres ? Vous souhaitez nous poser une question ?
Contactez-nous par mail : cabinetdumaire@mairie-neuillyplaisance.com

Les Échos, le mensuel des Nocéens · Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle 93360 Neuilly-Plaisance,
01 43 00 96 16 · Directeur de la publication Christian Demuyneck · **Collaboration** N. Abajo, P. Aubry,
F. Auray, C. Blondin, R. Bourlat, A. Delacroix, A. Godet, B. Ledain-Pichot, C. Rienzo · **Crédits** Mairie de
Neuilly-Plaisance, 123rf, Unsplash, Freepik, ©DR **Maquette** Direction de la communication **Impression** ·
Perigraphic, imprimé sur papier PEFC à 10 700 exemplaires.



édito



Une année sous le signe du plaisir retrouvé

Les fêtes passées voici une nouvelle année qui commence. Je vous souhaite à vous-même ainsi qu'à vos proches une excellente année 2024 pleine de défis à relever et de moments à partager.

Pour cela, tout au long de l'année, la Ville va s'attacher à promouvoir le plaisir retrouvé, c'est-à-dire le plaisir d'être ensemble, de partager des moments de convivialité mais aussi le plaisir de vivre et de faire ses courses à Neuilly-Plaisance.

2024 sera d'ailleurs une année importante pour Neuilly-Plaisance avec la mise en œuvre de 3 importants projets très attendus des Nocéens : la ferme Terrisse, la piscine et la venelle du cœur de ville.

En premier lieu, le chantier de la ferme Terrisse débutera au printemps. Le bâtiment sur rue sera conservé mais ses ailes trop dégradées seront détruites et reconstruites. Elles accueilleront fin 2025, plusieurs services municipaux.

En second lieu, la réhabilitation et l'extension de la piscine commenceront en septembre et ce pour une durée prévisionnelle de 18 mois. Je rappelle que le bâtiment actuel sera conservé, entièrement rénové et agrandi par la création d'un bassin d'apprentissage.

Enfin, la Ville mènera dans les années à venir un ambitieux projet de rénovation du centre-ville.

Il démarrera par l'ouverture d'une venelle que j'ai souhaitée végétalisée et arborée et qui reliera la rue du Général de Gaulle à la place du marché. Il se poursuivra dans les années suivantes avec la création d'un espace vert de 6000m² aux abords de la mairie.

Pour les années à venir, les projets ne manquent pas : rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, rénovation du centre de loisirs des Renouillères, construction d'un city-stade au parc Kennedy, comblement des carrières du plateau d'Avron pour créer un grand parc avec celui de Rosny-sous-Bois, création d'un nouveau poste de police municipale, réhabilitation de la gare RER en collaboration avec la RATP, poursuite de la reconfiguration du boulevard Gallieni...

Enfin, sur un tout autre plan, 2024 verra la mise en œuvre de la nouvelle carte scolaire. Celle-ci s'appliquera progressivement car il n'est évidemment pas question de changer un enfant d'école en cours de scolarité ou de séparer des fratries.

Réalisée en étroite collaboration avec un cabinet d'audit spécialisé, cette nouvelle carte tiendra compte

de l'évolution prévisionnelle de la population pour les 10 années à venir.

L'étude qui nous a été remise tord d'ailleurs le cou à nombre d'idées reçues et établit clairement qu'il ne sera pas nécessaire de construire de nouvelles écoles. En effet, la refonte de la carte scolaire associée à la construction de deux nouvelles classes à l'école Victor Hugo permettront d'absorber d'ici à 2032 l'augmentation (mesurée) du nombre d'élèves liée aux nouvelles constructions réalisées et en projet.

Le visage de la Ville va certes évoluer, comme d'ailleurs celui de toutes les villes alentour mais l'essence même de ce qui fait l'Exception nocéenne demeurera et a encore de beaux jours devant elle.

Bonne et heureuse année 2024.

Votre Maire,
Christian Demuyck



APRÈS L'ÉPIDÉMIE DU COVID, CHACUN DE NOUS AFFRONTÉ À PRÉSENT UNE PÉRIODE DANS LAQUELLE LE POUVOIR D'ACHAT EST MALMENÉ, LES GUERRES ET TENSIONS INTERNATIONALES SE MULTIPLIENT SUR FOND DE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE. FACE À UN TEL CONTEXTE, IL DEVIENT PARFOIS DIFFICILE DE TIRER LE POSITIF DANS NOTRE QUOTIDIEN.

À NEUILLY-PLAISANCE, L'ESPRIT VILLAGE SE RETROUVE À CHAQUE COIN DE RUE. PLUS QU'UNE AMBIANCE, LA MUNICIPALITÉ CULTIVE LE PLAISIR RETROUVÉ. UNE VILLE DANS LAQUELLE, LES MOMENTS PARTAGÉS SONT ESSENTIELS.

la rétrospective 2023

Partager l'excellence



Le mercredi 19 avril à la salle des Fêtes, **45 bacheliers** nocéens de la **promotion 2022** ayant obtenu une mention dans les filières générales, professionnelles ou techniques, ont été distingués.

Neuilly-Plaisance accueillait, pour la troisième fois en Mai, une partie du **concours régional d'Un des Meilleurs Apprentis de France**. L'occasion de découvrir et d'assister à des démonstrations de l'excellence de l'Artisanat.

L'**incontournable concours de dictées**, le rendez-vous intergénérationnel annuel des amoureux de la langue française a réuni près de **150 Nocéens** le samedi 2 décembre dernier.

Se divertir



Carnavals, chasse aux œufs, mais aussi dancefloor, autant d'événements festifs qui ont réuni les petits et grands Nocéens dans la joie et la bonne humeur tout au long de l'année 2023.

Halloween édition 2023 a d'ailleurs été célébré en grande pompe à la salle des Fêtes et au cinéma La Fauvette avec plus de **700 visiteurs** ravis de profiter des nombreuses activités. Le résultat d'un travail collectif qui a plu autant aux enfants qu'à leurs parents !

Se cultiver et se souvenir



En juin 2023, en adhérant à l'application **GéoMémoire**, qui permet de localiser les tombes de **combattants morts pour la France** dans le cimetière municipal, la Ville a montré, une fois encore, son implication dans le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations.

L'**Exposition de l'art nocéen** en mars a montré le soutien de la Ville aux associations culturelles afin d'encourager les talents artistiques amateurs et professionnels, avec près de **500 œuvres exposées**.

L'**exposition dédiée à la bataille d'Avron de 1870** a pris place à la salle des Fêtes du 7 au 13 décembre : enfants des écoles de la Ville ou simples visiteurs ont pu se replonger dans la **grande histoire passionnante de la Ville et des Avronnais**.

La culture prend aussi tout son sens avec la programmation proposée par la **Micro-folie** : concerts, opéras et conférences toute l'année.

Produire et consommer local



En 2023, **2 variétés de tournesol ont été cultivées** sur la parcelle de 500 m² du parc des coteaux d'Avron.

La **célèbre brocante s'est déroulée le 24 septembre** avec plus de **5000 personnes** qui ont pu donner une seconde vie aux objets tout en cultivant la proximité d'un esprit village.

À l'initiative de Monsieur le Maire, la **soirée de dégustations et de démonstrations du 27 novembre dernier** a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir les commerçants qui font vivre l'**exception nocéenne**, dans une ambiance conviviale et fédératrice.



EN 2024, SERVICES MUNICIPAUX INNOVANTS ET ÉVÈNEMENTS RÉJOUISSANTS SONT DÉJÀ AU PROGRAMME !

3 projets de grande ampleur sont lancés au sein de la Ville



RÉHABILITATION DE LA FERME TERRISSE

La façade et le corps de bâtiment le long de l'avenue Danielle Casanova seront entièrement rénovés à partir de 2024 afin d'abriter des services municipaux. Retrouvez toutes les infos sur cet élément emblématique du patrimoine nocéen *(voir page 15)*.

TRANSFORMATION MAJEURE AU CŒUR DE LA CITÉ NOCÉENNE

La première phase du projet de réaménagement du centre-ville est en cours avec la création d'une sente piétonne permettant de relier la rue du Général de Gaulle à la place du marché.

Cette venelle s'intègre dans l'ambitieux projet, mené sous l'impulsion de **M. Martinache**, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Développement durable, qui comprendra un vaste jardin paysager de 6000 m² autour de l'Hôtel de ville, ainsi qu'un parking public en sous-sol.



AGRANDISSEMENT DE LA PISCINE

Réhabilitation énergétique du bâtiment, agrandissement mais également création d'un bassin d'apprentissage couvert et de vestiaires individuels : telles sont les ambitions de l'équipe municipale pour ce projet dont les travaux dureront entre 18 et 24 mois. La piscine devrait fermer à l'été 2024 pour un début de travaux à la rentrée.



Les rendez-vous évènementiels qui vous attendent en 2024

Les Jeux Olympiques des Enfants

À l'occasion des **Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, le service Enfance-Jeunesse organise la **1^{ère} édition des Jeux Olympiques des Enfants** ! Un grand concours sportif pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires de la Ville (Herriot, Renouillères et MCJ), fait de cycles de pratique des sports olympiques (natation, gymnastique, athlétisme, rugby, handball et basket-ball), tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Neuilly-Plaisance ayant obtenu le label *Terre de jeux*, c'est une fierté de pouvoir donner accès au sport et à cet évènement mondial aux petits Nocéens. Chaque participant sera détenteur d'un passeport du jeune athlète qui l'engage à suivre les cycles correspondant au sport choisi et à passer les épreuves de sélection jusqu'à la finale !



> 4 DATES À RETENIR

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 8 JANVIER VIA LE COUPON DISPONIBLE DANS LES CENTRES DE LOISIRS

10 JANVIER : Lancement du projet avec les premières sélections

12 & 19 JUIN : Étapes de pré-sélections pour les phases finales

22 JUIN : Le Village Olympique. Journée Officielle avec les épreuves des phases finales, le classement et le podium au stade municipal. Remise des brevets olympiques, animations, sports innovants, et structures de défis sportifs seront de la partie !



Une formation BAFA en échange d'un engagement pour la Ville

Le Service Enfance-Jeunesse étudie un projet BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) à destination des jeunes : **une aide financière au cursus de formation**, en échange de 30 heures au service des Nocéens. Toutes les modalités d'inscriptions seront à découvrir sur le site de la Ville dans les semaines à venir.

Fête du Parc 2024

Ne manquez pas le grand retour de **la Fête du Parc** en juillet prochain !



Fête du Parc - Juillet 2022

NOUS COMPTONS SUR LA PARTICIPATION DES NOCÉENS SUR LES GRANDS ÉVÈNEMENTS À VENIR EN 2024, FRUIT D'UN TRAVAIL COLLABORATIF DES SERVICES DE LA VILLE.



11.11.23 • COMMÉMORATION

La cérémonie était présidée par **Christian Demuyck**, en présence d'élus dont **Mme Choulet**, conseillère départementale, **M. Gibert**, conseiller municipal chargé du Protocole et de la Sécurité, de **Mme Falguera**, commissaire de police et des représentants des associations d'anciens combattants. De jeunes Nocéens du Conseil des jeunes, de la MCJ et des accueils de loisirs et enfin des membres de Neuilly-Plaisance Karaté Club ont eux aussi participé au devoir de mémoire.

15.11.23 • VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

M. le Maire et **Mme Pichery**, Directrice Générale des Services ont accueilli **Mme Daverton**, la nouvelle sous-préfète du Raincy le temps d'une visite de la Ville.



24.11.23 • SOIRÉE DE MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Signature de la convention *Un toit pour elle* avec l'association *SOS Femmes 93* et *l'Amicale du Nid* pour proposer un logement sécurisé aux femmes victimes de violences, et projection du documentaire *Riposte féministe* : le programme de la soirée au cinéma La Fauvette était riche. Sous l'impulsion de **Mme Yilmaz**, conseillère municipale en charge des droits des Femmes, en présence de **M. le Maire** et des adjointes **Mmes Lamaurt** et **Ponzio-Refatti**, la Ville a montré son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes.



18 & 19.11.23 • SALON DES ARTS CRÉATIFS

Plus de 750 visiteurs sur 2 jours lors de cette édition. Le salon est devenu un incontournable grâce aux talents des 30 créateurs-artisans présents à la salle des Fêtes.



03.12.23 • REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

À Neuilly-Plaisance, le travail est considéré comme un des socles essentiels de notre société. **M. le Maire**, en présence de l'équipe municipale et de **M. Bataille** et **Mme Meunier** de l'Amicale des médaillés et décorés du travail en Seine-Saint-Denis, était ravi de remettre les médailles d'honneur du travail à une vingtaine de Nocéens.



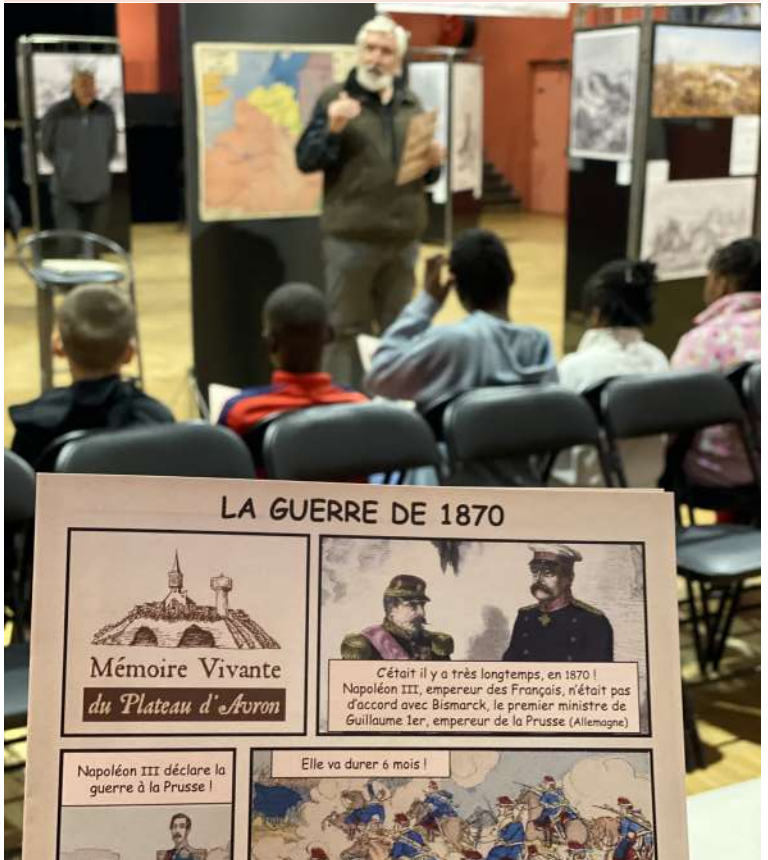
05.12.23 · DÉJEUNER DANS LES ÉCOLES

En novembre et décembre, **M. le Maire**, accompagné de **Mme Boileau**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, ont partagé un déjeuner avec les enfants dans les écoles élémentaires de la Ville.



07 > 13.12.23 · EXPOSITION « AVRON 1870 : UN COMBAT POUR PARIS »

Des centaines de Nocéens ont pu profiter de la magnifique exposition conçue par l'association *Mémoire Vivante du plateau d'Avron* portant sur la bataille de 1870, à la salle des Fêtes. Un grand bravo à M. de Rochefort et aux membres de l'association.



LES 3, 10 & 17.12.2023 · BROCANTES DE JOUETS

Durant 3 dimanches de décembre, dans la cour de la Mairie, le temps était aux bonnes affaires et à l'économie circulaire lors des brocantes de jouets.



16 & 23.12.2023 · FESTIVITÉS DE NOËL

2 belles journées d'animations ont ravi les enfants et leurs familles, les 16 et 23 décembre l'une en salle des Fêtes et l'autre dans la cour de la Mairie, tandis que l'incontournable ferme des animaux a enchanté les passants, petits et grands.



PEUR SUR LA VILLE



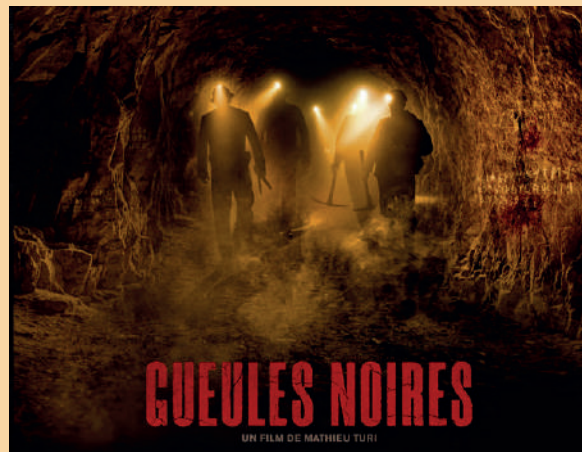
SAMEDI 4 NOVEMBRE DERNIER, LA SALLE DES FÊTES S'EST PARÉE DE SES PLUS EFFRAYANTES DÉCORATIONS POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES FAMILLES VENUES FÊTER HALLOWEEN.

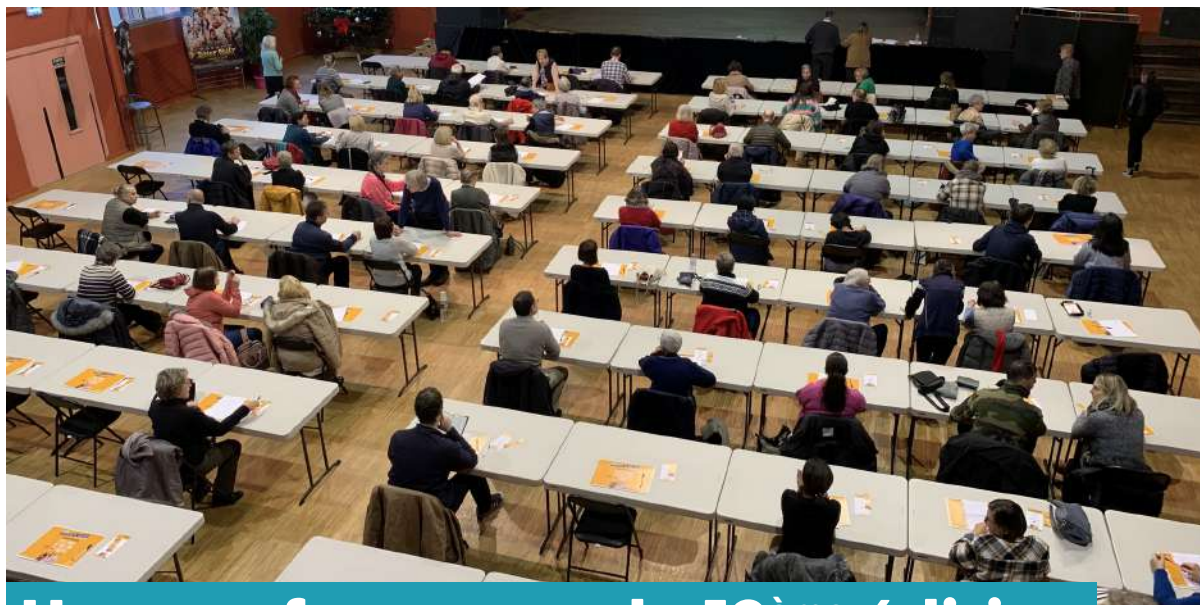
Tout au long de la journée, petits et grands Nocéens ont profité des animations du programme le plus terrifiant de l'année : ateliers des petits sorciers, stands maquillage, mais aussi des défis chorégraphiques relevés avec panache par les visiteurs venus nombreux ! Pour les plus gourmands, un atelier cuisine offrait la possibilité de préparer sa propre soupe d'Halloween.

Pour la 3^{ème} édition du festival *Frayeur sur la ville* imaginé par **M. Vallée**, adjoint au Maire, délégué à la Culture, le cinéma La Fauvette proposait les 4 et 5 novembre derniers des films et animations. Dans la programmation, une séance Ciné-Relax initiée par **Mme Ponchard**, conseillère municipale en charge du Handicap, adaptée aux personnes en situation de handicap avec la comédie fantastique *Le Manoir hanté* était proposée. Les Nocéens ont également pu profiter de la diffusion en avant-première du film français d'épouvante *Gueules Noires*. Et nouveauté cette année : des jeux vidéo horrifiques en fin de séance étaient proposés gratuitement via une médiation ludique assurée par un spécialiste du jeu vidéo et du cinéma.



Stand maquillage pour les petits Nocéens





Un sans faute pour la 12^{ème} édition du concours de dictées

L'INTÉRÊT DES NOCÉENS POUR LA LANGUE FRANÇAISE N'EST PLUS À PROUVER. SAMEDI 2 DÉCEMBRE DERNIER, ILS ÉTAIENT PLUS DE 150, TOUS ÂGES CONFONDUS, À PARTICIPER À L'INCONTOURNABLE CONCOURS DE DICTÉES !

Faire une dictée est une expérience aussi enrichissante que stimulante mettant à l'épreuve les connaissances en grammaire et orthographe de chacun. Cette année, en vue des Jeux Olympiques de 2024, les amoureux de la grammaire ont concouru sur le thème... du sport !

Mme Lamaurt, première adjointe, accompagnée du conseil des Aînés, du Comité de Lecture et de l'équipe de la bibliothèque ont, une nouvelle fois, contribué au succès de cet évènement.

Les participants ont retrouvé les corrections des dictées dès le jeudi 7 décembre sur le site de la Ville.

Rendez-vous le 3 février prochain pour la cérémonie de remise des prix pour chaque catégorie : CM1/CM2, collège, et l'intergénérationnelle.



Des candidates de la dictée intergénérationnelle





M. le Maire et les commerçants de La Cabana (Pizza du Plateau)

Le commerce à l'honneur

PRÈS DE 550 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À LA SOIRÉE DÉDIÉE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS NOCÉENS, LE 27 NOVEMBRE DERNIER. RETOUR EN IMAGES SUR CET ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL CONCOCTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ.

Neuilly-Plaisance cultive un cadre de vie préservé loin du tumulte qui caractérise la Seine-Saint-Denis. Nature en ville, art de vivre, et convivialité sont les maîtres-mots de l'exception nocéenne. Promouvoir une activité commerciale et artisanale attractive est un objectif auquel s'attachent jour après jour **M. le Maire, Mme Mazdour**, adjointe au Maire déléguée au Commerce et à l'Artisanat, et l'équipe municipale.

Le 27 novembre dernier, les commerçants et artisans nocéens étaient 44 à se réunir à la salle des Fêtes pour offrir une expérience unique aux Nocéens, mettant en lumière la qualité de leurs produits et leur professionnalisme remarquable. De la dégustation gratuite de gourmandises à la découverte des services proposés via des démonstrations, la richesse de nos commerces n'arrête pas de nous surprendre ! L'occasion pour les visiteurs de parcourir des stands variés et de découvrir les talents et les produits des commerçants et artisans qui font la fierté de Neuilly-Plaisance.



Présentation de la collection de bijoux par Maya Créations.



À 19h et 20h, deux tirages d'une grande tombola ont ravi les Nocéens avec une vingtaine de lots offerts par les commerçants : Orpi, Au plaisir de Voir, CO.DE. BATI, La Folie en Tête, La Table de Melya, Groupe Loiseau, Moreno 2000, UCEAI+, Logibest, Muriel Lecras, Laforêt, le restaurant Le 40, Établissement Zen, L'itimiste, Rev Optique, Auto-école Neuilly RER, la Sirène Lila et B&M.

Caisses de champagne, robot de cuisine, réductions dans les commerces, et même une formation au permis de conduire comprenant 20 heures de conduite, les Nocéens ont été gâtés ! Quant aux petits Nocéens, ils ont pu ouvrir un coffre au trésor, rempli de cadeaux.

Une soirée fédératrice par laquelle la Ville renforce son engagement en faveur du commerce local, créant ainsi des liens sociaux forts.



Stand de la boutique La vie bio



Yakoub, gagnant du coffre aux trésors en compagnie de M. le Maire

Christian Rondeau : un animateur hors-pair

Vous l'avez certainement déjà croisé si vous participez aux grands rendez-vous annuels proposés par la Ville. **Christian Rondeau**, ancien appariteur, est un amoureux de Neuilly-Plaisance. Il prolonge sa carrière en tant qu'animateur et crieur public de la Ville. Fête du Parc et Fête de la Rentrée, ou plus récemment lors de la soirée de démonstrations et dégustations du 27 novembre dernier, **Christian Rondeau** est souvent de la partie : animation de l'évènement, concours et lots à gagner, annonce des temps forts, chacun des évènements est rythmé comme personne par l'animateur nocéen.

Enfin, la Ville de Neuilly-Plaisance a fait renaître un métier quasiment disparu, celui de crieur public. Sa mission consiste à se promener dans les rues, s'arrêter sur certains sites comme la place du Marché où vous le croisez le dimanche pour annoncer les prochains évènements à l'aide de sa tenue et de forts roulements de tambour.

L'occasion pour la Municipalité de rendre hommage à sa gouaille inimitable et ses talents d'animateur depuis plus de 10 ans.



Le PEDT, approuvé lors du conseil municipal du 22 novembre dernier, a été présenté par les élues Mme Boileau & Mme Bréchu à la communauté éducative, aux parents d'élèves et aux agents.



Le Projet Educatif du Territoire

LE PEDT CONSISTE À ARTICULER LES TEMPS SCOLAIRES ET LES TEMPS LIBRES, DANS LE RESPECT DES RYTHMES DE VIE, DES APPRENTISSAGES ET DES CENTRES D'INTÉRÊT DE L'ENFANT OU DU JEUNE. IL MOBILISE TOUTES LES RESSOURCES DE LA VILLE AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE POUR LES ENFANTS DE 0 À 17 ANS.

Sous l'impulsion de **Mme Boileau**, adjointe au Maire, déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, et **Mme Bréchu**, Conseillère municipale chargée de la Jeunesse, cet outil fixe un cadre commun dans le partenariat qui réunit la Commune, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la préfecture de la Seine-Saint-Denis et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin d'améliorer l'offre éducative.

Il est en effet essentiel d'articuler harmonieusement activités scolaires et périscolaires. Le PEDT constitue alors un point de départ qui permet à l'ensemble de la communauté éducative de se concerter, d'établir un diagnostic partagé et de définir ensemble les priorités. Le bilan de ces concertations a permis de construire ce dispositif qui met en avant des axes éducatifs tels que : le vivre ensemble, la conscience citoyenne et écologique, le choix de l'enfant, la continuité éducative, l'accès à la culture pour tous.

La démarche se base sur les valeurs et axes éducatifs jusqu'alors présents dans les actions des acteurs éducatifs. Il est également le fruit d'une réflexion collective inscrite dans une démarche participative grâce aux différentes instances existantes sur la commune : conseils d'écoles, commissions de cantine, réunions avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale et les directeurs des écoles, réunion du service Enfance-Jeunesse / Éducation, réunion de parents au sein des accueils de loisirs...

Dans cette optique, le PEDT inclut le *Plan Mercredi* qui consiste à maintenir une offre éducative sur la journée et à valoriser la qualité des activités proposées aux enfants. Projet évolutif, il a été conçu pour s'adapter aux besoins des enfants et des familles. Un comité de pilotage se réunira chaque fin d'année scolaire afin d'établir le bilan de l'année écoulée et faire des propositions d'améliorations pour l'année à venir. Par ailleurs, tout au long de l'année, des Comités Techniques, constitués de membres des services de la Ville, de membres de l'Éducation Nationale et des commissions Accueils de loisirs comptant les associations des parents d'élèves élus, se réuniront pour évaluer le travail en cours voire le réajuster afin de garantir la qualité d'accueil des enfants.



La ferme Terrisse

ZOOM SUR CE SITE HISTORIQUE QUI VA PROCHAINEMENT FAIRE PEAU NEUVE AU BÉNÉFICE DES NOCÉENS, SOUS L'IMPULSION DE M. MARTINACHE, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME.

La ferme Terrisse, située au 10 avenue Danielle Casanova, dernier vestige du passé agricole de la ville, a été construite en 1896 pour abriter des écuries, puis une vacherie. Ferme dite « modèle » à son origine, celle-ci a été rachetée en 1922 par la famille Terrisse. À la fin de son exploitation en 1989, elle était la dernière ferme en activité. La Municipalité, désireuse de sauvegarder cet élément emblématique du patrimoine nocéen, inoccupé depuis de nombreuses années, décide d'en faire l'acquisition en 2013 pour le réhabiliter afin d'accueillir des services municipaux.

Redonner vie à ce pan d'Histoire implique une réhabilitation respectueuse et raisonnée qui témoignera de son ancienne activité. Les travaux comprendront la restauration du corps principal visible depuis l'avenue, avec une restitution des ornements et des décors de façade qui faisaient son charme, sans oublier les ferronneries de la grille d'entrée. Deux extensions seront ajoutées à la bâtisse d'origine. Ce projet est pensé avec une vision durable et écologique, respectueuse de toutes les nouvelles normes thermiques et environnementales.

Après un dépôt de permis de construire en toute fin d'année 2023, le chantier débutera au début de l'année 2024.

La Ferme Terrisse accueillera différents services dont :

- Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS
- Le Centre Municipal de Santé - CMS
- Les services des Aides et des Soins infirmiers à Domicile - SAD et SSIAD
- Le Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle - CMASC
- L'Escapade - espace Amitié
- L'école de musique
- Le service Achats & Marchés publics

Le projet a été présenté vendredi 15 décembre 2023 par **M. le Maire** accompagné de **Mme Lamaurt**, 1^{ère} adjointe, à une centaine d'adhérents de l'Escapade - espace Amitié.



Étude en cours - Perspective non contractuelle © Via Architectes



La terrasse de l'hôtel offre une vue époustouflante aux clients désirant se reposer ou prendre un rafraîchissement au soleil.



Le Choucas a un nouveau directeur

SITUÉ À SIXT-FER-À-CHEVAL EN HAUTE-SAVOIE DANS UN ÉCRIN PRÉSERVÉ, L'HÔTEL & CENTRE DE MONTAGNE LE CHOUCAS EST DÉFINITIVEMENT L'ATOUT NATURE DE NEUILLY-PLAISANCE.

Propriété de la Ville depuis le début des années 90, plusieurs générations d'élèves et de Nocéens ont eu la chance de séjourner au cœur du prestigieux cirque du Fer-à-Cheval. Durant l'hiver, l'hôtel nocéen deux étoiles est un refuge convivial et réconfortant au paradis du ski et de la glisse, offrant, entre autres, pour les visiteurs un domaine skiable exceptionnel de 250 km de pistes.

Une fois la neige fondue et les beaux jours de retour, les amoureux de la nature seront séduits par son cadre unique dans l'une des plus belles réserves naturelles de France, Sixt-Fer-à-Cheval, comptant 9 200 hectares parsemés de lacs, de cascades, de forêts, royaume des randonneurs, des amateurs d'escalade ou de sports à sensations fortes.

Depuis quelques semaines, **Fabien Loos** en est le nouveau Directeur. Sa mission consiste à veiller à ce que ce patrimoine d'altitude soit bien mis en valeur en développant son attractivité touristique et commerciale.




M. Loos (à gauche) et son prédécesseur M. Savarin.

« C'est un beau challenge pour moi et toute l'équipe du Choucas de prendre la suite de Fabrice Savarin qui a dirigé avec dévouement cet établissement pendant plus de 30 ans. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Ville de Neuilly-Plaisance pour continuer de développer une offre de service et d'accueil de grande qualité, avec un soin tout particulier pour le cadre de l'hôtel, avec la montée en gamme de la restauration et des activités sportives. Nous insistons également sur le respect des normes écologiques. C'est important de préserver cet environnement magnifique et de sensibiliser l'humain qui le visite. Après tout, c'est une deuxième maison pour les Nocéens ! », nous a confié **Fabien Loos**.

La Choucas peut accueillir 90 personnes dans ses 26 chambres et propose des formules Été comme Hiver en demi-pension, pension complète ou hôtellerie simple. Tout est prévu pour passer un bon séjour entre amis ou en famille (Salle de jeux, équipements de ski, animations...)

infos pratiques

RÉSERVATIONS SUR LE SITE DU CHOUCAS
OU VIA BOOKING.COM

 www.choucashotel.fr



Lecture Académie

LECTURE ACADEMIE, CONCOURS GRATUIT DÉDIÉ À LA LANGUE FRANÇAISE, LA LECTURE ET AU PARTAGE DES ÉMOTIONS PROCURÉES REVIENT POUR SON ÉDITION 2024 !

À l'initiative de **Christian Demuyneck**, porté par **Serge Vallée**, adjoint au Maire délégué à la Culture, **Catherine Hennechart**, conseillère municipale, ce concours s'adresse aux enfants nocéens du niveau CE2 à la troisième.

Le concept du concours est simple : lecture et présentation d'un livre qui a marqué l'enfant, qui a fait voyager, réfléchir, rêver ou divertir.

Le mode de présentation est libre ! L'enfant peut s'appuyer sur tout type de support (lecture brève d'un extrait, dessin, maquette, incarner un personnage en étant déguisé, utilisation d'objets, jouer une scène du livre, danser...). À chacun de voir la meilleure manière de donner envie de lire son livre.

« Vous avez adoré ce livre... À vous de convaincre le jury de le lire ! »

L'enjeu pour l'enfant est de présenter en 5 minutes maximum le livre au jury bienveillant, en expliquant son choix de livre, ce qu'il a aimé ou non en argumentant son choix.

En février, des sessions de préparation se tiendront à la bibliothèque pour permettre aux enfants de découvrir et d'adhérer à ce dispositif. Inscrivez-vous vite d'ici le dimanche 3 mars 2024.

**RETROUVEZ TOUTES LES MODALITÉS DE PARTICIPATION
SUR LE SITE DE LA VILLE OU VIA CE QR CODE**



**La famille Vieillepierre :
Arthur et la Corde d'or**

**JOE TODD-STANTON
(SARBACANE)**

Le livre du mois

Découvrez l'histoire d'une famille si aventureuse, qu'il a fallu créer un musée pour entreposer toute leur collection de pièces rares. À mi-chemin entre l'album et la bande dessinée, suivez l'épopée du plus ancien des aventuriers de cette famille un peu spéciale : Arthur Vieillepierre.

Originaire d'Islande, Arthur, s'est rapidement intéressé aux légendes et aux créatures magiques qui peuplent la forêt. Il a déjà accompli de grandes aventures, mais l'une d'entre elles va le faire entrer dans la légende. Après l'attaque du village par le loup légendaire Fenrir, les habitants furent tous blessés et le grand feu qui réchauffait le village a été renversé. Le seul moyen de retrouver la chaleur est de partir de l'autre côté de la mer, là où s'étend le domaine des dieux vikings, dont celui du dieu Thor, seule personne capable de rallumer le feu éteint par Fenrir.

Arthur, unique encore indemne, doit accomplir ce long voyage pour récupérer le feu et sauver son village du rude hiver qui le guette. Une excellente introduction à la mythologie nordique qui plaira aux petits comme aux grands.

Tome 1/5 - Les cinq tomes sont disponibles à l'espace Jeunesse de la Bibliothèque.



Prévenir et réagir face à un cambriolage

LES CAMBRIOLAGES REPRÉSENTENT L'UNE DES PRINCIPALES SOURCES D'INQUIÉTUDES CHEZ LES HABITANTS DES ZONES URBAINES. LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE DÉPARTEMENT LE PLUS PRISÉ DES VOLEURS, NEUILLY-PLAISANCE BIEN QUE PRÉSERVÉE EST, DANS UNE MOINDRE MESURE, IMPACTÉE.

VOICI LES PRÉCIEUX CONSEILS POUR PRÉVENIR LES VOLS ET RÉAGIR AU MIEUX EN CAS DE CAMBRIOLAGE.

au quotidien



Installer des équipements adaptés (volets, grilles, éclairage programmé...)



Photographier ses objets de valeur et conserver les factures



Ne pas cacher ses clés à proximité de son domicile (paillason, boîte aux lettres...)



S'assurer qu'aucun objet entreposé à l'extérieur ne facilite une effraction (échelle, outillage...)

avant de partir



Remettre ses clés à une personne de confiance qui pourra éventuellement ouvrir aux forces de l'ordre



Faire suivre son courrier ou charger une personne de confiance de le relever



Transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile



Ne pas diffuser ses dates ou photos de vacances sur les réseaux sociaux



Signaler son absence au commissariat et à la police municipale (opération tranquillité vacances)

en cas de cambriolage



Immédiatement avvertir les forces de l'ordre en composant le 17



Ne pas toucher aux portes, fenêtres et objets pour préserver les traces et indices



Déposer une plainte au commissariat ou une pré-plainte en ligne



Faire opposition auprès de sa banque pour les cartes bancaires et chèquiers dérobés



Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés



Convention Un toit pour elle

Grâce à l'engagement de **Mme Yilmaz**, conseillère municipale chargée des droits des Femmes, **M. le Maire** a signé le 24 novembre dernier au cinéma la Fauvette, la convention *Un toit pour elle* qui permet à la Ville de mettre un logement durable et sécurisé à disposition des femmes victimes de violences.

Ce dispositif, signé au cinéma La Fauvette, est né en 2005 grâce à l'Observatoire départemental des violences envers les femmes et aux associations l'amicale du Nid et SOS Femmes 93. Par ailleurs, d'autres actions ont été engagées par la Municipalité, avec des soirées projection-débat pour libérer la parole, la sensibilisation des agents dans les lieux d'écoute identifiables par un logo comme à la Mairie, au CCAS, dans les crèches ou à la MCJ. Des sacs à pain affichant des violentomètres ont également été distribués dans les boulangeries nocéennes et des dispositifs d'informations ont été déployés pour orienter les victimes.

De plus, la Ville a mis en place des permanences juridiques avec le centre d'information départemental sur le droit des femmes. Enfin, elle cofinance avec Neuilly-sur-Marne un poste d'intervenante sociale au commissariat de Police de Neuilly-sur-Marne.



De gauche à droite :
 Mme Lucette Lebeau, Présidente de l'Amicale du Nid, Mme Marie-Christine Mourgue, Présidente de SOS Femmes 93, Mme Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis des violences envers les femmes, Mme Pascale Labbe, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, M. le Maire et Mme Yilmaz, conseillère municipale.



Recensement de la population, c'est parti !

AFIN DE CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ, L'ÉVOLUTION ET LES BESOINS DE LA POPULATION FRANÇAISE, L'INSEE SE CHARGE DE CONSTITUER CHAQUE ANNÉE DES STATISTIQUES D'APRÈS UN TRAVAIL DE RECUEIL MINUTIEUX RÉALISÉ PAR DES AGENTS MUNICIPAUX.

Chaque année, c'est un échantillon de 8% de la population qui est recensé. Pour cela, les foyers concernés recevront la visite d'agents communaux entre le 18 janvier et le 24 février 2024. Ce dispositif est encadré par le service des Affaires générales sous l'impulsion de Mme Lamaurt, première adjointe.

Si vous faites partie des foyers recensés, vous recevrez tout d'abord un courrier puis une notice d'information. À réception du formulaire, vous disposerez de 24h pour le renseigner sur Internet ou le remettre à l'agent municipal qui vous visitera.

Équipe des recenseurs



Véronique Raphenne
Coordonnatrice
communale et
agent recenseur



Marine Arlotta
Coordonnatrice
communale et
agent recenseur



Béatrice Ledain-Pichot
Agent recenseur



Christine Prénom
Agent recenseur



Pascale Fossati
Agent recenseur



Valérie Lauraye
Agent recenseur

Le Lions Club de Neuilly-Plaisance recherche des bénévoles

Depuis 38 ans, la mission du Lions Club de Neuilly-Plaisance, anciennement appelé « Neuilly-Dhuys », est d'aider des personnes en difficulté, à travers de nombreuses actions telles que le Salon des Arts Créatifs, le Salon du livre policier, des concerts à Neuilly-Plaisance mais aussi une participation au Téléthon et à Octobre Rose.

Les valeurs du Lionisme sont l'altruisme et l'humanisme. Devenir un Lion, c'est vivre d'une autre façon le don de soi et contribuer à développer un esprit de compréhension entre les Hommes et les peuples du monde.



rejoignez le Lions Club et soutenez ses actions !

**CONTACTEZ PIERRE LENARD, PRÉSIDENT DU CLUB AU 06 82 28 19 73
OU PAR MAIL À PIERRE.LENARD@OUTLOOK.FR**



Rue Louis Auroux : une décision à sens unique

En avril dernier, les Nocéens, comme les services municipaux, ont eu la surprise de constater que la rue Louis Auroux qui prolonge à Fontenay-sous-Bois la rue Pasteur avait été mise en sens unique. La circulation n'est désormais plus possible que dans le sens Fontenay - Neuilly-Plaisance et une déviation par la rue de la prairie a été mise en place dans le sens inverse.

Face à cette situation préjudiciable pour nombre de Nocéens contraints à un détour ou devant subir un surcroît de circulation dans les rues adjacentes, **M. le Maire** a écrit à son homologue de Fontenay-sous-Bois.

Celui-ci lui a répondu que l'instauration de ce sens interdit était justifiée par des travaux mais qu'elle avait aussi valeur d'expérimentation. En effet, la ville de Fontenay-sous-Bois envisage de revoir le plan de circulation dans le quartier des Alouettes à la faveur de la création du parc Dulcie September qui s'étendra sur 4700 m² et qui longera la rue Louis Auroux. Elle envisage donc de rendre ce sens unique définitif.

Face à cela, **M. le Maire** a fait part de son opposition au maintien de ce sens unique et a, dans le même temps, instamment demandé au Maire de Fontenay-sous-Bois de tenir compte des contraintes et désagréments imposés aux Nocéens avant de prendre une décision définitive. Il a également sollicité l'organisation d'une réunion sur le sujet entre les services de la ville de Neuilly-Plaisance et ceux de Fontenay-sous-Bois.

Une réponse positive lui ayant été adressée, une réunion a eu lieu en mairie de Fontenay-sous-Bois à laquelle assistaient également les services de la ville du Perreux-sur-Marne, étant donné que celle-ci est aussi impactée négativement par la mise en sens unique de la rue Louis Auroux.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de lancer une étude pour examiner les conséquences de cette mise en sens unique voire de réinterroger sa pertinence. Si celle-ci devait être maintenue, l'étude formulera des propositions pour modifier le plan de circulation dans les 3 villes afin d'en minimiser les conséquences. Cette étude sera lancée début 2024.



NPS Football, un club qui en a sous le pied !

Le NPS, fondé en 1940, est le club de football le plus ancien de Neuilly-Plaisance. Au fil des décennies, le club s'est forgé une réputation solide, alliant tradition et excellence sportive, avec des équipes de jeunes, des équipes féminines et masculines, offrant ainsi un entraînement diversifié et complet pour le développement des talents. Il ne compte pas moins de 450 licenciés cette année.

Actuellement, le NPS Football évolue dans différentes catégories qui s'étendent de la section baby-foot créée en 2020 pour les petits de 3 à 5 ans, à l'école de foot en cours de labellisation FFF pour les enfants de 5 à 12 ans. Le club entraîne également une équipe de U14 et de U16 pour les ados. Les adultes se regroupent, quant à eux, au sein d'une équipe senior, d'une équipe CDM et d'une équipe FSGT pour les salariés en entreprise. Cette grande variété d'offre d'inscriptions participe activement à la vie sportive nocéenne. Peu importe la catégorie ou l'âge, il y a une vraie passion pour le ballon rond !

En ce qui concerne les résultats récents, les équipes de NPS Football ont connu une saison prometteuse. Avec plusieurs victoires convaincantes, les différentes



Thierry Coletta, responsable et encadrant de l'école de football et des éducateurs, à l'entraînement avec les enfants.

équipes ont démontré leur maîtrise tactique et leur cohésion, primordiale sur le terrain. Il y a eu également quelques défaites, mais qui ont vite été oubliées pour préparer les matchs suivants.

Voilà de quoi a été rythmée l'année du NPS Football, où les joueurs bénéficient d'un encadrement professionnel, mettant l'accent sur la formation technique, physique et mentale avec pas moins d'une vingtaine d'éducateurs. Le club sensibilise également les joueurs à la médecine du sport.




Au-delà des exploits sportifs, le NPS Football est impliqué dans la vie municipale. **M. Piat**, conseiller municipal délégué aux Sports, s'est d'ailleurs rendu à la belle fête de Noël du club, samedi 16 décembre dernier au gymnase Herriot. Un moment convivial et festif, où il n'a pas manqué de commenter les derniers résultats et de partager sa passion du sport avec les adhérents.



Fête de Noël du NPS Football

Le dimanche 26 novembre se déroulaient les Championnats mutualisés de Paris et de Seine-Saint-Denis. Près de 400 compétiteurs se sont retrouvés à Clichy-sous-Bois et parmi eux, 10 compétiteurs du club NPS Taekwondo représentant la ville de Neuilly-Plaisance.

CARTON PLEIN POUR NOS 10 ATHLÈTES QUI ONT RAPPORTÉ 10 MÉDAILLES :

-  **OR** pour Anas qui conserve son titre de Champion de Seine-Saint-Denis
-  **ARGENT** pour Elise, Kesiah, Mélyne, Adrien et Alexandre qui sont donc vice-champions départementaux dans leurs catégories respectives.
-  **BRONZE** pour Maïssa, Gabin, Mathéo et Shawn.

Les 16 et 17 décembre au gymnase Pierre de Coubertin à Paris, Adrien, Alexandre et Gabin ont été qualifiés pour les Championnats de France 2024. Alexandre a même terminé 3^{ème} du championnat d'Île-de-France. « C'est une très belle performance pour cette 1^{ère} échéance sportive de la saison et le résultat d'un travail assidu de nos compétiteurs. Félicitations à eux » affirme **M. Beudoire**, Président de NPS Taekwondo.





© Paul Green Photographer

H Quality : 10^{ème} édition historique

ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE DANSE URBAINE HÉMAN, H QUALITY, L'ÉVÈNEMENT PHARE DE HIP-HOP REVIENT À LA SALLE DES FÊTES POUR SA 10^{ÈME} ÉDITION INÉDITE DU CONCOURS. UN WEEK-END QUI S'ANNONCE BOUILLANT !

SAMEDI 20 JANVIER > 15H30 LES CONCOURS CHORÉGRAPHIQUES

Sur la scène, se mesureront plusieurs groupes de différentes catégories : Bronze (débutants), Argent (intermédiaires) et Or (confirmés) ! Chaque groupe présente une chorégraphie devant un public de supporters qui n'hésite pas à encourager son groupe préféré.

Le jury est composé de trois danseurs de renommée internationale : Les Frères M'Passi : Eric, Claise et Richard et le concours sera animé par Nasty, un maître de cérémonie historique du Hip-Hop en France.



© Paul Green Photographer

DIMANCHE 21 JANVIER > 15H30 BATTLE 2 VS 2 (HIP-HOP/POP/HOUSE) ET BATTLE CHORÉGRAPHIQUE

La salle des Fêtes se transforme en une arène géante pour un après-midi 2 en 1, sous le regard de juges reconnus à l'international comme Yugson (catégorie House), Blondy (catégorie Pop) et Physs (catégorie Hip-hop). L'ambiance sera plus que garantie grâce à l'animation de MC Playmo, de DJ Bad et DJ R-ZO.

POUR LE BATTLE CHORÉGRAPHIQUE : des groupes de danse de talent s'affrontent sur des musiques imposées, tout en devant être convaincants pour le jury.

POUR LE BATTLE 2 VS 2 : épreuve phare du hip-hop dans laquelle le danseur est mis en avant dans l'expression la plus personnelle de son talent face à un adversaire.




© Paul Green Photographer

places disponibles

- > Centre de danses urbaines Héman,
3 rue Marcel Dassault
- > Accueil de la Mairie

PLUS D'INFOS SUR WWW.HQUALITY.FR

 hquality


agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible à tous au travers d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

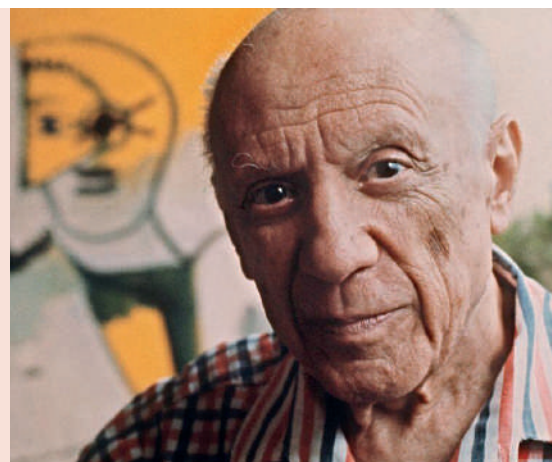
Pablo Picasso

Atelier pour enfants & conférence

 samedi 13 janvier

 10h30 > atelier
15h30 > conférence

 Micro-Folie



Café littéraire

Venez échanger autour des livres ou d'un thème littéraire

 samedi 13 janvier

 10h30

 Bibliothèque

C'est toi l'auteur

 mercredi 17 janvier


 17h

 Bibliothèque

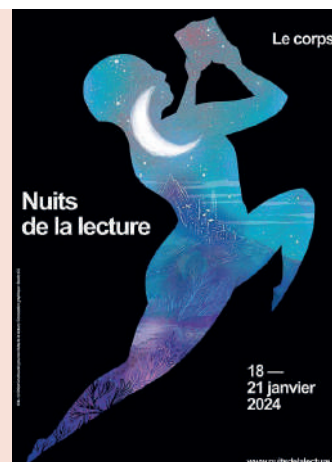
Nuit de la lecture

Thème : Le corps

 samedi 20 janvier

 17h30 > 4-7 ans
18h30 > 8-12 ans
19h30 > adultes

 Bibliothèque



Concert rencontre avec Charles Benarroch

 vendredi 26 janvier

 19h30

 Micro-Folie



Connaissance du Monde 'Le Tro Breizh'

 mardi 30 janvier

 16h

 Cinéma La Fauvette



Ciné Relax

Wonka de Paul King

 samedi 3 février

 14h

 Cinéma La Fauvette



Mercredis numériques

Tout sur Whatsapp

 mercredi 14 février

 14h

 Bibliothèque

.....
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE VOTRE VILLE SUR www.mairie-neuillyplaisance.com

Nuit de la lecture

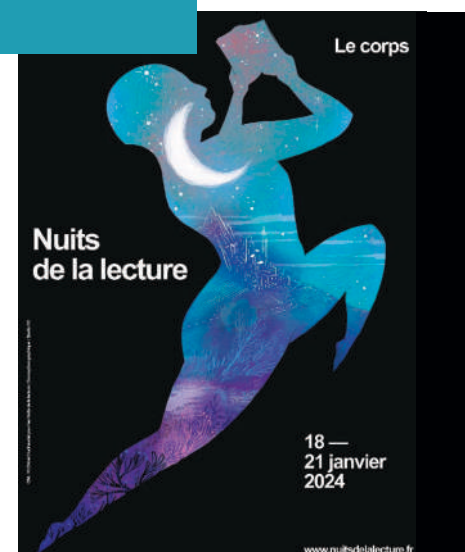
La bibliothèque municipale Guy de Maupassant participe pour la 2^{ème} fois à cet évènement national organisé par le Centre National du Livre, samedi 20 janvier, avec pour thématique : **LE CORPS**.

Trois lectures sont organisées à la Micro-Folie et à la bibliothèque qui seront décorées pour l'occasion !

17H30 > Une fabuleuse projection murale pour (re)découvrir Peter Pan avec la fée Clochette pour les 4-7 ans et leurs parents.

18H30 > Découverte, pour les 8-12 ans et leurs parents, d'un conte surprise avec une sorcière dont le pied imparfait peut devenir magique.

19H30 > Lecture à la bougie d'une nouvelle fantastique et de poèmes célébrant la splendeur des corps pour les adultes.



Festival Hors-Limites

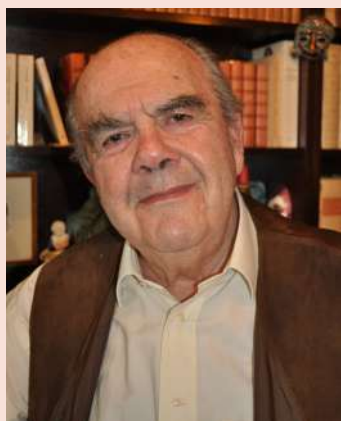
Cette année encore, la ville de Neuilly-Plaisance s'associe au festival littéraire en Seine-Saint-Denis ! La Municipalité et **Serge Vallée**, adjoint au Maire délégué à la Culture, vous ont préparé un après-midi culturel passionnant, samedi 30 mars prochain.

Une rencontre en deux temps avec l'auteur **Mark Greene** : à la bibliothèque pour la rencontre avec l'écrivain, principalement autour du livre *Réel Madrid* où le romancier raconte sa jeunesse à la fin du franquisme en Espagne, avant son départ pour Paris, puis au cinéma La Fauvette avec la présentation d'un film espagnol par l'auteur.



Mark Greene

Disparition d'un grand acteur nocéen



C'est avec tristesse que nous avons appris le 1^{er} décembre dernier la disparition du comédien nocéen Gaston Vacchia à l'âge de 97 ans. Lyonnais d'origine, il a résidé durant plus de 40 ans dans le quartier du stade.

Lauréat du Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris en 1951, ses 50 ans de carrière, principalement sur les planches de théâtre mais aussi sur les plateaux de cinéma, l'auront amené à côtoyer les plus grands : Jean-Paul Belmondo, Bernard Blier, Jean Le Poulain, Anny Duperey, Pierre Arditi, Gérard Depardieu, Michel Galabru, Jean-Claude Brialy, Lino Ventura, Claudia Cardinale, Michel Bouquet... Au total, il aura joué dans près de 80 pièces et assuré 5000 représentations.

Gaston Vacchia a également mis en scène plus d'une douzaine de pièces de théâtre dont une majorité de classiques. Au cinéma, il a notamment tourné sous la direction d'Henri Verneuil, Alain Resnais et Georges Lautner. Il a également écrit 3 livres qu'il a dédiés à plusieurs reprises à la bibliothèque municipale.

Nous adressons à sa famille et à ses amis nos plus sincères condoléances.

Jean-Luc Seigneur : un Nocéen médaillé



Christian Demuyneck a remis avec fierté cette médaille à Jean-Luc Seigneur, talentueux artisan depuis plus de 30 ans en présence de M. Dubrac et de M. Jean-Jacques respectivement président et vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis et de Mme Catherine Rolland responsable régionale du concours Meilleur Apprenti de France.

Lundi 11 décembre dernier au campus des métiers et de l'entreprise de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, s'est tenue une cérémonie honorifique récompensant la contribution à la cause artisanale et la longue carrière de plusieurs artisans implantés sur le département dont **Jean-Luc Seigneur**.

La Ville est fière de compter parmi ses habitants depuis 1990 **Jean-Luc Seigneur**, adhérent depuis 1983 à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, puis Meilleur

Ouvrier de France en 2015 et plus récemment, en 2023, responsable du concours *Un des Meilleurs Apprentis de France* accueilli à Neuilly-Plaisance pour la 3^{ème} fois. L'artisan débute sa carrière en 1979 en ouvrant un atelier de gravure et, depuis plusieurs décennies, met en œuvre des savoir-faire inestimables.



Jean-Luc Seigneur a organisé l'épreuve régionale du concours Un des Meilleurs Apprentis de France à Neuilly-Plaisance en mai dernier.

ETABLISSEMENTS ZEN



Vitrier - Serrurier
Mise en sécurité anti squatte

www.vitrierassurance.fr



Devis
en moins
de 24 heures

Tarifs agréés
Assurances

Efficacité prouvée
par de nombreux avis
Google favorables

INTERVENTION RAPIDE

L'atelier se situe proche de notre établissement, ce qui permet un gain de temps sur l'approvisionnement des marchandises.

EFFICACITÉ

Aussitôt la description de votre problème, nous vous prenons en charge immédiatement. Nous intervenons directement et rapidement sur les lieux des dommages.

ECOLOGIE

Etablissement Zen s'engage dans un protocole écologique. Nous récupérons les anciennes vitres pour les déposer en centre de recyclage.

2 bis avenue du Nord - 93360 Neuilly Plaisance

ZENOU JONATHAN

06 23 70 01 02

Jozenou@gmail.com



Une pause bien-être pour le corps et l'esprit

CAROLINA FRANCE-CELIS NOUS RACONTE SON PARCOURS QUI L'A CONDUITE À PROPOSER DES COURS DE YOGA.

Convaincue que l'être humain est constitué d'une âme, d'un esprit, d'un corps et qu'il est nécessaire de les entretenir, Carolina était malgré tout absorbée par la routine et ne s'autorisait pas à prendre du temps pour elle. En 2018, lors d'une période en quête de sens, elle découvre le yoga en entreprise. Elle prend alors conscience qu'il fallait se donner les moyens de conserver une bonne forme physique et mentale.



« Entrer en contact avec sa respiration, avec chaque partie de son corps, accueillir avec bienveillance ses ressentis et mettre à l'épreuve sa détermination, procurent un sentiment de liberté et de légèreté ! Je souhaite procurer un moment de bien-être aux Nocéens pour qu'ils se retrouvent avec eux-mêmes, tout en travaillant leurs muscles profonds. Les aider à trouver un moment où l'on vit dans le présent, où le mental retrouve son calme. »

«C'est ainsi que la passion du yoga s'est révélée» nous raconte Carolina qui a ensuite suivi une formation approfondie des techniques du yoga : pranayama, asanas et méditation.

Son enseignement est basé sur la bienveillance, la progressivité, la conscience corporelle d'ancrage, le lâcher-prise à travers 2 cours :

- Yoga doux - Hatha et restauratif
- Yoga dynamique - type Vinyasa.

Carolina est Nocéenne depuis 15 ans, elle apprécie la Ville car « *il y fait bon vivre, on se connaît tous ! J'aime notre marché à deux pas, nos fêtes de voisins, les activités pour les petits et les plus grands, la bibliothèque et nos commerçants* ».

renseignements

☎ Carolina Célis / 06 35 56 86 76

📷 caro.france_celis

Séances destinées à tout public, débutant ou expérimenté désirant gagner en souplesse, tonicité, confiance, concentration...

TARIFS 2024 :

- Cours collectifs à l'unité : 20€ (dégressif en fonction de l'abonnement)
- Séance privée et adaptée à vos besoins particuliers : 60€



Point sur les travaux

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DU PLAN MARNE PROPRE LANCÉ PAR GRAND PARIS – GRAND EST SE SONT POURSUIVIS JUSQU'À LA TRÊVE DES CONFISEURS. ILS ONT REPRIS DÉBUT JANVIER ET SE POURSUIVRONT DANS LA VILLE DURANT TOUTE L'ANNÉE 2024.

Au cours des deux prochains mois, les travaux d'assainissement auront lieu :

- **Avenue du Nord**, tronçon entre l'avenue Aristide Briand et la rue des Ramiers. *Le chantier est prévu de mi-janvier au mois de juillet 2024.*
- **Avenue Carnot** : Continuité du chantier déjà entamé. Les travaux auront lieu de l'avenue Gabriel Péri à l'avenue Foch *jusqu'au début du mois de février.*
- **Avenue Victor Hugo** (contournement de l'église St Henri) : Travaux planifiés *jusqu'à début février.*
- **Rue Edgar Quinet** : poursuite des travaux déjà engagés entre la rue de Chanzy et la rue Coubré Mille. Un nouveau chantier va s'engager dans cette rue entre la rue Faidherbe et la rue de Chanzy. Ces deux chantiers se poursuivront *jusqu'à cet été.*
- **Cité Verdrière** : *Jusqu'au début du mois de mars.*
- **Rue Félix Faure** : *De mi-janvier jusqu'à fin avril.*

D'AUTRES TRAVAUX SE DÉROULERONT SUR LA VOIRIE DURANT LES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER :

EAU POTABLE

Avenue Danielle Casanova, partie comprise entre la rue Henriette Savaète et la rue du Docteur Roux : remplacement de la canalisation d'eau potable *jusqu'à fin février.*

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Avenue Jean Jaurès, tronçon entre la rue Émile Cossonneau et l'avenue Victor Hugo : *à partir de la mi-janvier et pour deux mois.*

RÉFECTION DE VOIRIE

Réfection de la rue Paul Vaillant-Couturier entre l'avenue Clemenceau et la rue Carnot. Début des travaux *courant janvier et pour une durée prévisionnelle d'un mois.*



raccordez-vous sans attendre

Par ailleurs, nous vous rappelons que les riverains sont dans l'obligation de se raccorder aux réseaux d'assainissement dans les rues mises en séparatif. En effet au moment de vendre votre bien, celui-ci devra impérativement être raccordé aux réseaux sous risque de pénalités.

Par ailleurs, les subventions attribuées par Grand Paris – Grand Est et l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour le raccordement sont plus importantes d'ici la fin 2024. Dans certains cas, c'est même l'intégralité des travaux de raccordement qui peut être prise en charge. Ces subventions majorées sont limitées dans le temps.

Les courriers des Nocéens

JE SOUHAITE LOUER MON LOGEMENT DURANT LES JEUX OLYMPIQUES. COMMENT DOIS-JE M'Y PRENDRE ? **ANGELA**

Tout d'abord, louer votre logement implique que vous ne serez pas présente durant toute la durée de la location. Ensuite, la situation ne sera pas la même suivant que vous soyez propriétaire ou locataire.

Si vous êtes propriétaire et que vous souhaitez louer votre résidence principale et qu'elle n'a jamais été louée auparavant, il faut tout d'abord vérifier votre règlement de copropriété. Ainsi par exemple si le règlement indique que l'immeuble est à usage «exclusivement bourgeois», cela signifie qu'il n'est pas possible de louer pour un usage touristique. Seules les locations longue durée à usage d'habitation sont donc autorisées. Lorsqu'un propriétaire outrepassé cette interdiction, le syndic peut lui envoyer une mise en demeure. Et dans les cas les plus graves, l'affaire peut être portée devant le tribunal.

N'oubliez pas également que pour ce qui est de la location de sa résidence principale, la loi oblige les propriétaires à rédiger un bail, sauf si vous utilisez une plateforme de location en ligne, et à effectuer un état des lieux d'entrée et de sortie. Les règles de fixation des prix sont libres.

Si vous êtes locataire, il vous faut l'accord écrit de votre propriétaire ou alors que votre contrat de location précise que le bailleur vous autorise à sous-louer. Si cette clause n'apparaît pas mais que vous choisissiez malgré tout de sous-louer votre logement, vous vous exposez à une expulsion. De manière générale, les sous-locations sont interdites dans les logements sociaux. Notez également que vous ne pourrez pas louer à un loyer supérieur à celui que vous payez actuellement.

Ensuite que vous soyez propriétaire

ou locataire, il faudra vous inscrire au répertoire Sirène de l'Insee afin qu'il vous soit attribué un numéro SIRET. Ce numéro vous permettra ensuite de vous acquitter des impôts et des cotisations qui s'appliquent à cette location. Ce numéro doit également être indiqué dans chacune des annonces d'offre de location du logement.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de vérifier que cette location ou sous-location est bien couverte par votre assurance. Enfin, sachez que toute personne qui loue un hébergement touristique à un client de nationalité étrangère doit lui faire remplir une fiche individuelle de police à conserver ensuite durant 6 mois et à remettre, sur leur demande, aux services de police et de gendarmerie.

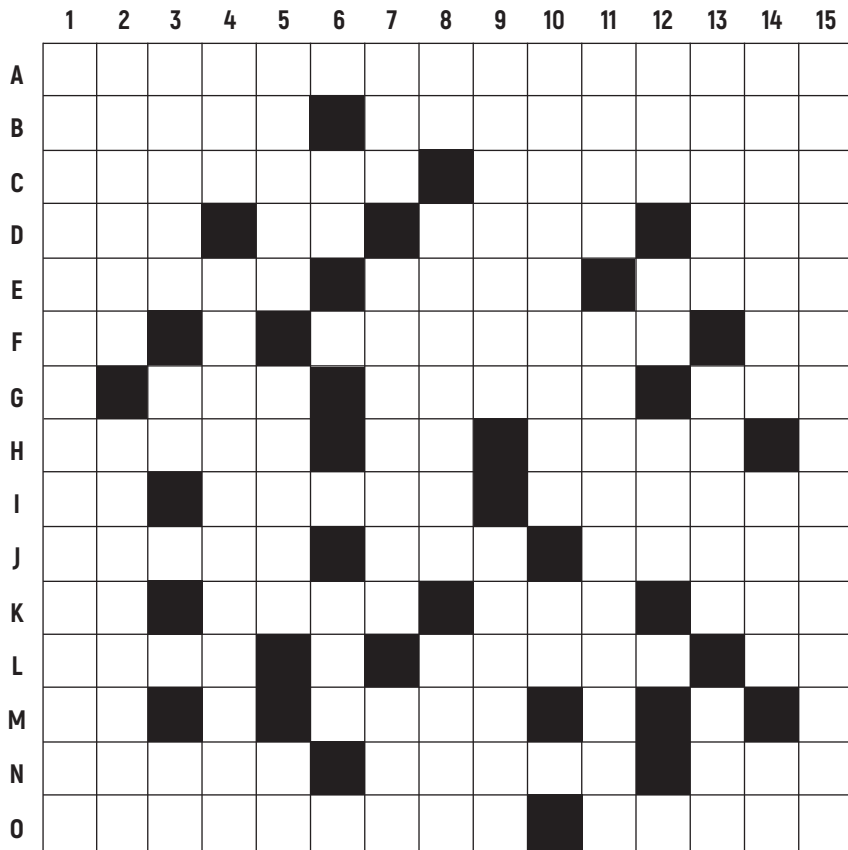
IL Y A UN NID DE FRELONS DANS MON JARDIN. MON VOISIN ME DIT QUE CE N'EST PAS LA PEINE DE LE DÉTRUIRE EN HIVER. EST-CE EXACT ? **ERIC**

Tout à fait. Comme l'indique le Museum National d'Histoire Naturelle sur son site dédié (<https://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte>), il n'est plus nécessaire de détruire un nid après la mi-novembre. À partir de cette date, les femelles reproductrices l'ont déserté pour se mettre isolément ou par petits groupes en hibernation tandis que les mâles, les larves et les ouvrières meurent.

En outre, un nid n'est jamais réutilisé d'une année sur l'autre. Durant l'hiver, ils sont en général détruits par les oiseaux venus se nourrir des larves mortes qui s'y trouvent.

À toutes fins utiles, en dehors de la période hivernale, si vous deviez trouver des frelons à votre domicile et afin de garantir la venue d'un expert de confiance et habilité par l'État, vous pouvez vous rendre sur la plateforme FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) où sont répertoriés l'ensemble des professionnels agréés qui pourront procéder à la destruction du nid en toute sécurité : <https://fredon.fr/idf/liste-des-chartres-frelon/seine-saint-denis>.

JEUX



HORIZONTALEMENT

- A Sans couac
- B Inactives dans l'eau - Faire la cigale
- C Absente - Calquera
- D Rangement - Pistard - Lie - Vendredi matin
- E Blessant - Avion - Dignitaire ottoman
- F Non dit ou seulement aux amis - Principale cause de divorce - Oui ailleurs
- G Lente au début - Jérémiade - Partie en court
- H Speech - Capone - Vieux supplice
- I Onze du 13 - Très mâle - Polit
- J Tuile creuse - Chevalier de Louis XV - Ernest, écrivain et philosophe
- K Au bout du couloir - Piège - Vira - Entrée à moitié
- L Condition - Couche - Oui ailleurs
- M Supprime - Transport urbain
- N Type de chirurgie - Éreinté - Monnaie roumaine
- O Important - Bois

VERTICALEMENT

- 1 Sportive
- 2 Idée - Freinées
- 3 Trahi - Gracque - Coutumes
- 4 Possessif - Après la fermeture
- 5 Glucide - Utilisé - N'importe qui
- 6 Cale - Avec les poules
- 7 Baie de Honshu - Lances - Radio
- 8 Voulait rentrer à la maison - Fils de Suzanne Valadon - Renonce
- 9 Vespasienne - Logique
- 10 Pareil - Règle
- 11 Vieux Nantais - Science terrestre
- 12 Bougea - Note - Bœuf sauvage
- 13 Augmente - Fleuve - Solution
- 14 Nymphe marine - Dépourvu de - Avant l'année
- 15 Paquebot

mots croisés

RETROUVEZ LES RÉPONSES DE VOS JEUX DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE DANS LA RUBRIQUE « KIOSQUE ».

su- do- -ku

				2	3			
			7		6	1	8	5
	7			5	1			
		4	6	2	7		3	
		7						9
6				9		8		7
	3	2				4		6
			3		9	2		
1					8			

ÉTAT CIVIL



naissances

GUINARD Amélia · KAILAYAPILLAI Hirithik ·
 MENTOURI Laya · DAVENNE Charly · SANOGO Aminata ·
 TATAR Amelia · MUSSIER Lana · TOUMA Chris ·
 DANIEL GENELLE Nils · IKAPI-IKAPI David-Louis ·
 GOLDAN DE JESUS Amalia · WATHIER LODS Atlas ·
 NGUYEN VAN DUONG Chloé · NGUYEN VAN DUONG No-
 lan · KHEFACHA Tesnim · TORLET Léana · PETIT Alice ·
 FOFANA Aboubacar



décès

Mme AUGER Josette (89 ans)
 M. ETAIX Eric (83 ans)
 M. ROMAND Alain (79 ans)
 M. BONNET Daniel (77 ans)
 Mme BONORIS veuve OSTROWSKA Ida (86 ans)
 Mme GRESSIER veuve MARTEAU Gabrielle (101 ans)
 Mme CLAVIER épouse NOBILI Colette (89 ans)
 Mme DE GRAEVE Jean (74 ans)
 M. ARRAS Ayoub (24 ans)

C'était mieux avant !

Il est humain et bien naturel de regretter le passé.

Ainsi, face à la multiplication des projets immobiliers, beaucoup de Nocéens sont nostalgiques du Neuilly-Plaisance d'avant. Les élus du groupe majoritaire n'échappent pas à la règle. Comme tout un chacun, nous préférons de loin un coquet pavillon à un immeuble.

Cependant, les temps ont changé et, qu'on le veuille ou non, avec l'augmentation de la population francilienne et la flambée des loyers parisiens, la pression immobilière sur notre commune, comme sur toutes celles de la petite couronne, s'est accentuée d'année en année.

C'est éminemment regrettable mais c'est ainsi. Face à cet incontestable état de fait, une commune peut avoir plusieurs attitudes : encourager les constructions, laisser faire sans intervenir ou accompagner la tendance. C'est cette dernière option que nous avons choisie car c'est la seule manière de conserver ce qui fait l'ADN, l'essence même de notre ville : nature, proximité, art de vivre et convivialité.

En effet, il est illusoire de s'opposer aux constructions pour la bonne et simple raison que l'on ne peut pas interdire à un propriétaire de vendre son pavillon, parfois jusqu'à 3 fois son prix, à un promoteur. Rappelons également que nous sommes obligés de construire des logements sociaux pour arriver au taux de 25% fixé par loi. Faute de cela, nous aurions à payer de lourdes amendes à l'Etat. Nous sommes aujourd'hui à 23,5%.

Si l'on ne peut empêcher les promoteurs de courtiser les propriétaires de maison, on peut en revanche édicter des règles urbanistiques via le Plan Local d'Urbanisme pour éviter que ne soient construits des cubes de béton sans âme.

Pour cela, nous avons décidé : d'élargir la zone pavillonnaire, de limiter la hauteur des bâtiments, d'imposer de construire en retrait du trottoir, d'augmenter les espaces de pleine terre pour toute nouvelle construction (40% de la parcelle pour un pavillon et 30% pour un immeuble), d'interdire les constructions en fond de parcelle en habitat pavillonnaire, de sanctuariser les alignements d'arbres dans les rues et classer des arbres remarquables, d'imposer une certaine qualité architecturale aux bâtiments. En outre, nous avons un dialogue constructif avec les promoteurs afin de faire évoluer si nécessaire un projet jugé trop massif.

En revanche, à rebours du reste de la ville, nous avons choisi en 2017 de densifier le boulevard Gallieni. En effet, de par la présence du RER et de l'ex-RN 34, ce quartier est atypique et a une identité différente des autres quartiers de la ville. Nous avons donc autorisé les constructions en hauteur tout en veillant néanmoins, comme dans le reste de la commune, à la qualité architecturale et aux matériaux employés. Il convenait également dans ce secteur de remplacer un bâti ancien et dégradé qui ne donnait pas une bonne image de la ville.

Rappelons enfin que la Municipalité a fait preuve de précaution pour ménager l'avenir en acquérant des terrains à proximité des écoles Foch et Victor Hugo afin de pouvoir construire, si nécessaire, de futures écoles. Une récente étude remise à la Ville par un cabinet indépendant spécialisé est claire : jusqu'en 2032, au moins, il n'y aura pas besoin de construire d'écoles supplémentaires compte tenu de l'évolution attendue de la population de Neuilly-Plaisance. Les locaux disponibles dans les écoles, la redéfinition de la carte scolaire et la construction de 2 nouvelles classes permettront en effet de contenir la progression du nombre d'élèves.

*Les élus
du Groupe Majoritaire*

Tribune non transmise.



2024 le plaisir retrouvé

**Christian Demuynck, Maire, et le Conseil Municipal
vous souhaitent une **très belle année 2024****